

# La pétition devient un droit au parlement

## RÉGION Le système fédéral en danger, selon Charles Picqué

► La Région innove : les pétitions de plus de 5.000 signatures pourront être soumises au parlement régional dès l'automne prochain

Le parlement bruxellois autorisera d'ici à la prochaine session parlementaire l'exercice d'un droit de pétition qui permettra à des citoyens de provoquer un débat parlementaire, moyennant un seuil minimum de signatures, sur un sujet donné en commission, et le cas échéant en séance plénière, a indiqué mardi le président de l'assemblée bruxelloise Charles Picqué (PS), lors d'une séance de bons vœux du bureau de l'assemblée bruxelloise à la presse.

Concrètement, il y a accord entre neuf formations du parlement régional sur les principes d'une proposition qui devrait être débattue en commission dans les prochaines semaines et

par la suite en séance plénière. Pour être exercé, ce droit requerra un minimum de 5.000 signatures d'habitants de la capitale, ce qui n'exclut pas la cosignatures d'autres citoyens du pays. Le point de vue des pétitionnaires pourra être expliqué en commission. Le bureau du parlement pourra décider d'aborder le sujet en séance plénière.

Selon Charles Picqué, après avoir adopté le principe d'une rentrée en septembre, pour la première fois appliqué lors de la présente session, le parlement se prépare à adopter par ailleurs une nouvelle salve de modifications de son règlement sur lesquelles il y a consensus pour dynamiser davantage ses travaux et renforcer les liens entre le monde politique et les citoyens.

Le président du parlement bruxellois n'a par ailleurs pas caché son inquiétude à propos du système fédéral belge, selon lui en danger par défaut de dialogue entre ses différentes composantes. Se refusant à « faire le

*procès de qui que ce soit* », Charles Picqué a évoqué à titre d'exemple les dossiers du RER, non abouti, des recettes de l'ITPP à destination des communes, de la dotation aux zones de police, des institutions biculturelles à Bruxelles ou encore « la cacophonie » à propos de l'annonce de la fabrication du modèle électrique d'Audi à Forest. D'autres dossiers tels que l'élargissement du ring ou de la Communauté métropolitaine concernent davantage la Flandre. Avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, ceux de l'enseignement et des normes ONE pour l'accueil de la petite enfance en milieu urbain mériteraient eux aussi davantage d'échanges, a-t-il dit.

Aux yeux de Charles Picqué, les parlements pourraient avoir un rôle de facilitateurs de dialogue à jouer, alors que l'on est peut-être, selon lui, au bord d'un conflit politique plus important.

C'est la raison pour laquelle il compte notamment rencontrer son homologue du parlement flamand, Jan Peumans (N-VA). (b) ■

**Aux yeux de Charles Picqué, les parlements ont peut-être un rôle de facilitateurs de dialogue à jouer**